

le travail

Organe officiel de la C.S.N.
Edition spéciale de St-Jean (Westinghouse)
Août 73

ANDRÉ PAYANT NOUS ÉCRIT

Plusieurs hypothèses, rumeurs ou potins ont circulé à propos du départ précipité de notre confrère André Payant. L'exécutif de votre syndicat gardait une entière confiance en celui qui s'est dévoué toutes ces années à la cause syndicale. Nous savions que seules des raisons personnelles importantes avaient pu motiver son geste. Quand quelqu'un se dépense con-

tinuellement pour les autres, il est difficile de lui reprocher qu'il ait pour une fois, pensé à lui; surtout quand l'individu fait face à des difficultés qui ont une importance vitale. Dans une lettre adressée au syndicat, aux soins de Richard Ménard, secrétaire du Syndicat canadien des travailleurs en métallurgie de Saint-Jean (CSN), André Payant s'explique:

Le 31 juillet 1973

a/s Richard Ménard
Secrétaire

C'est avec regret que je te présente ma démission comme Président du Syndicat. Sois assuré que cette démission a été beaucoup réfléchi de ma part. J'ai décidé après avoir réfléchi pendant longtemps, d'apporter quelques changements dans ma vie. Cela fait déjà quelques années que je me bats pour les gars de Westinghouse, et souvent j'ai mis beaucoup d'heures de travail pour le mieux-être des membres.

Le syndicalisme, est une chose que l'on a dans le sang, quand on y croit vraiment. J'ai mis toute l'énergie que je pouvais y mettre, souvent j'ai pris des journées à mes frais, pour mieux réussir, et souvent, en période de négociations, j'ai eu des nuits sans sommeil, mais cela n'est pas important, car je crois personnellement que j'ai réussi à faire quelque chose de bien pour les travailleurs de Westinghouse et aussi pour les nouveaux officiers qui sont venus à l'exécutif.

J'ai beaucoup réfléchi sur le fait que nous sommes en période de négociations et aussi en période de maraudage, et que ce n'était peut-être pas le temps de tout laisser tomber. Je suis conscient que plusieurs d'entre vous aviez besoin de moi, durant ces temps difficiles, et qu'il aurait été préférable que je termine ces deux batailles (l'une avec la Cie et l'autre avec les Américains) avant de tout laisser tomber. Je suis quand même assuré, que les membres vont se réveiller à temps, et avec des gars comme toi, Michel, Serge, Rosaire, Louis et j'en passe quelques-uns le syndicat Westinghouse, continuera d'être un syndicat démocratique, qui va se battre pour les intérêts des travailleurs de chez nous et non pas pour les intérêts financiers de quelques-uns ou encore pour les intérêts des travailleurs de Hamilton.



Plusieurs d'entre vous vont peut-être me juger ou encore faire mon procès. J'espère que ce ne sera pas le cas. Après cinq années de travail et de pensée pour les travailleurs, ces mêmes travailleurs ont décidé de changer d'allégeance syndicale. Ils en ont le droit, et je les en félicite, car c'est la première fois que les travailleurs de Westinghouse se battent ensemble et tiennent le coup aussi longtemps. Il aurait été préférable qu'ils se battent ensemble contre la Cie, ou encore contre le système, mais pas contre les travailleurs. J'aurais accepté cette période de maraudage, comme je l'ai accepté au début, si ce maraudage avait été fait sur le fait d'appartenir à une autre centrale syndical, qui avait mieux à offrir. Cela n'a pas été le cas, ce maraudage, n'a qu'un but et c'est d'enrichir quelques-uns et aussi de démolir quelques membres ou officier du syndicat, qui ont réellement fait du bien pour les travailleurs. Les derniers quinze jours, que j'ai travaillé à l'usine, ont été les plus longs que je

n'ai jamais connus. Du jour au lendemain, j'étais devenu une mitaine, un vendu, un voleur, un incapable etc. . . J'ai vu des visages hypocrites pour qui je m'étais battu (ex.: Yves Bilodeau, M. Provost, Beauchemin, Sylvain etc. . .) qui ont profité de cette période pour oublier ce que nous avons fait pour eux, et venir nous insulter avec des choses que nous aurions dû faire. J'arrête là-dessus, car sur le Syndicat Westinghouse, je pourrais en écrire un volume.

J'ai tout quitté, dans le but, de refaire ma vie. Je renonce au syndicat de Westinghouse, et aussi au Syndicalisme comme tel. Je me suis trouvé un emploi à la Baie James, qui me permettra d'oublier beaucoup de choses, et aussi en même temps, de pouvoir envisager mon avenir. J'aurais aimé pouvoir vous rencontrer tous et vous serrer la main avant mon départ, mais je n'étais pas assez fort mentalement pour le faire. Je suis parti en sauvage, comme plusieurs le diront, mais cela était préférable pour moi. Je vous souhaite donc à tous la meilleure des chances, dans vos activités futures et continuez à faire du syndicalisme, comme vous le faites présentement, c'est bien, et c'est la seule arme que nous les Québécois nous possédons pour combattre le système pourri dans lequel nous vivons, et par la convention collective, nous possédons le seul outil, qui nous permet réellement de protéger nos travailleurs et aussi de leur fournir une certaine sécurité. Continuez à combattre le maraudage, de la même façon que vous l'avez combattu depuis un mois, et votre succès est assuré d'avance. Soyez assuré que mes pensées seront souvent avec vous et je crois que jamais je ne pourrai l'oublier malgré les quelques épreuves, tout le bien que m'a apporté le syndicalisme de Westinghouse.

Ne me jugez pas trop sévèrement.

A l'un de ces jours, j'espère.

Adieu et bonne chance

André Payant

"LES GARS SONT PAS SI POISSONS QUE ÇA"

M. Serge Desrochers travaille à la Westinghouse depuis 7½ ans; il est opérateur de "punch break". Marié, père de deux enfants, M. Desrochers avait travaillé avant comme expéditeur chez Roy Inc. où il n'y avait pas de syndicat comme dans la majorité des petites places. Nous lui avons demandé pourquoi il tenait à demeurer avec la CSN.

NOTRE SYNDICAT

"Quand je suis entré chez Westinghouse, le syndicat venait juste d'avoir son accréditation auprès du gouvernement et son affiliation à la CSN. J'ai tout de suite été intéressé au syndicat et j'ai toujours participé aux assemblées. Mais depuis un an je me suis engagé plus concrètement en devenant délégué du département Z-25".

UNE BONNE CONVENTION

"Inutile de vous dire que moi je suis satisfait de la CSN. Quand je suis entré à l'usine je gagnais \$1.65 de l'heure, aujourd'hui je gagne \$3.13 de l'heure, pi si on peut se débarrasser du maraudage, on va recommencer les négociations et dans quelques mois je vais probablement gagner aux alentours de \$3.50 de l'heure. Mais il n'y a pas juste le salaire que notre syndicat a amélioré: il y a les conditions de travail et la sécurité. En tout cas, moi j'ai vu la convention des gars de Hamilton et je peux vous dire que la nôtre est aussi bonne sinon meilleure. Là-bas ils gagnent un peu plus cher, mais ça leur

coûte pas mal plus cher pour vivre. Quant au "boni de vie chère" si les gars se tiennent on est capable d'aller le chercher. Alors pourquoi changer?"

DES SERVICES

"Pourquoi laisser la CSN, qu'on connaît, pi qui a fait ses preuves, pour un syndicat qui nous chante de belles chansons. Moi j'ai participé au syndicat et je le sais tous les services qu'on peut avoir de la CSN; parce que j'en ai eus, pi j'en connais d'autres qui en ont eus. Que ce soit au conseil central ici à Saint-Jean ou de la Fédération de la métallurgie. Même M. Lanciault a suivi un cours payé par la CSN".

PAS ASSEZ DE PARTICIPATION

"Ceux qui se plaignent de la CSN c'est en général ceux qui participent le moins à leur syndicat. Pour avoir des services, il faut en demander; c'est au syndicat de se grouiller; la CSN n'est pas pour venir nous voir à tout bout de champ pour savoir si on a besoin de tel ou tel service. Mais si on leur demande on va en avoir. La plus belle preuve, c'est qu'on a demandé un journaliste pour nous aider, pi vous êtes là".

LE MARAUDAGE

"Le maraudage, en tout cas pour moi, c'est une expérience valable parce que ça m'a stimulé et ça m'a permis de comparer et d'apprécier encore mieux la CSN. Pour un officier c'est difficile mais on va passer à travers".



LA "U.E."

"Si le syndicat de l'Ontario a réussi à déposer c'est à cause de l'attrait du nouveau et des informations difficilement vérifiables, parce qu'ils n'ont pas fait leurs preuves, pi qu'ils restent loin. A beau mentir qui vient de loin. On est peut-être pas 5,000 dans notre syndicat, mais regardez ce qu'on est allé chercher à 250 gars; et si les gars participaient plus ça serait encore mieux. A part ça on est 200,000 à la CSN, toute du monde de chez nous".

DU COPIAGE

"Moi, je commence à douter de leur pouvoir d'imagination, à voir la façon dont ils procèdent: parce que je trouve ça sacré la participation des membres, sans me vanter, j'avais créé un plan de participation et on s'appretait à l'appliquer. Ca il y en ben du monde qui le sait. Pourtant ça n'a pas gêné M. Lanciault d'utiliser mon idée dans la

publicité pour la U.E. J'avais beaucoup d'estime pour Lanciault, mais là ça baisse pas mal. A part ça si on avait eu le temps de mettre ces structures de participation en place, il n'y aurait même pas eu de maraudage, parce qu'avec un syndicat fort, avec la participation, les gars auraient pas enduré ça."

CONCLUSION

"Je suis certain que les gars vont rester à la CSN; ils sont pas fous ni poissons, ils vont se réveiller avant le vote. Les gars peuvent pas oublier tous les services, les conditions de salaire, les conditions de travail qu'on a obtenues ensemble: parce qu'il y en a ben qui le savent comment l'exécutif et le président se sont dévoués. Non, moi je pense que les gars sont pas assez fous pour oublier tout ça pour une aventure avec un syndicat qui leur fait les beaux yeux pi des belles promesses."

DROLES DE METHODES

Saviez-vous que certains nouveaux venus à la Westinghouse ont signé des révocations à la CSN tandis qu'ils n'étaient même pas membres du Syndicat puisqu'ils ne peuvent le devenir qu'après 30 jours. Eux-autres le savaient pas, mais ceux qui les ont fait signer le savaient; à chacun ses méthodes! Il ne faudrait pas oublier que les derniers rentrés à l'usine doivent leurs conditions de travail et leur salaire au syndicat actuel de la Westinghouse et à la CSN.

C.S.N.: LE SEUL OFFICIEL

Tant qu'un vote majoritaire n'aura pas été donné sur l'accréditation du United Electrical Radio and Machine Workers of America, local 504, c'est le "Syndicat canadien des travailleurs en métallurgie de Saint-Jean" (CSN) qui est le seul syndicat officiel à la Westinghouse.

C.S.N. EN ONTARIO

Pendant que la U.E. vient faire du recrutement au Québec, des

travailleurs de l'Ontario "tannés" des syndicats américains ont sollicité une affiliation avec la CSN. En effet près de 5,000 membres sont déjà affiliés à la CSN et ça sans que la CSN n'ait fait de campagne de maraudage. C'est plutôt cocasse comme situation quand on regarde ce qui se passe à Saint-Jean.

LE P.Q. ET LES UNIONS AMERICAINES

Plusieurs syndiqués qui s'affirment "péquistes" et en faveur de l'autonomie des

Québécois acceptent d'adhérer à des syndicats américains ou canadiens. Mieux que ça, il y en a même qui collaborent à ces syndicats dans leur maraudage pour déloger la CSN. Ou bedon y comprennent rien, ou bedon ils ont la conscience large, ou bedon c'est des hypocrites. Mais en tout cas ils ne sont pas logiques.

Le travail

Edition spéciale de St-Jean.

Publié par le Syndicat Canadien des travailleurs en métallurgie de St-Jean (C.S.N.)

Produit par le service d'information de la C.S.N.

LA CSN C'EST QUOI?

UNE FORCE COLLECTIVE

La CSN existe depuis un demi-siècle. Des milliers de travailleurs ont bâti le mouvement. C'est une force collective qui est constituée par chaque membre et par chaque corps qui lui est affilié. C'est comme, par exemple, si X gars se mettaient ensemble dans un projet et se nommait un responsable. Le responsable, n'est rien sans eux et il travaille pour eux avec eux.

La CSN ne se limite pas au

syndicalisme d'affaires comme la majorité des syndicats américains. Car aujourd'hui elle lutte non seulement pour améliorer les conditions de travail dans les entreprises, mais elle s'attaque aussi à toutes les causes d'exploitation qui pèsent sur les travailleurs en dehors des usines. Car à quoi sert d'obtenir des augmentations salariales, si le système vient immédiatement gruger ces augmenta-

tions. De plus, la CSN estime que son devoir est de protéger les travailleurs 24 heures par jour, sept jours par semaine. Car la vie du travailleur ne se passe pas, heureusement, tout le temps dans l'usine. Quand l'ouvrier sort de l'usine, il est encore un syndiqué CSN. La CSN est une centrale qui groupe plus de 1,000 syndicats, 11 fédérations et 21 conseils centraux (1 par région). Le syndicat est affilié

à la fédération (celle de la métallurgie pour les gars de Westinghouse) et à un conseil central (il y en a un à Saint-Jean). Mais chacun de ces organismes est autonome, maître de lui-même, de son argent, de sa constitution. Ce sont eux qui l'orientent démocratiquement et élisent leurs propres dirigeants.

En fin de compte, la C.S.N. c'est une grosse "gagne" de syndicats libres et autonomes.

LE SYNDICAT:

C'est la base même de la CSN. C'est sa force. Le syndicat n'existe pas pour la CSN ni pour accroître son prestige ou sa puissance. Le syndicat obtient son accréditation de Québec et elle lui appartient. S'il s'affilie à la CSN c'est pour en retirer des services que ses finances ne peuvent lui permettre: services qu'il reçoit moyennant une contribution minime compte tenu des services à sa disposition.

La démocratie est le principe de fonctionnement du syndicat. Elle est définie dans la constitution, on l'applique dans l'assemblée générale par l'utilisation de règles de procédure. Cette constitution indique

à chaque membres les objectifs du syndicat, son rôle, ses devoirs et ses droits. Parce qu'elle est votée par l'assemblée des membres, elle est le reflet de leur volonté, de leurs aspirations et non pas celle de d'autres travailleurs qu'ils soient dans la même ligne ou non. La constitution est aussi leur propriété de sorte qu'ils peuvent, ET EUX SEULS, l'amender, ou même l'abolir.

Le syndicat, ce n'est pas l'exécutif, ni le président, mais l'ensemble des membres réunis en assemblée générale où ils auront tous été convoqués et où un nombre minimum déterminé doit être présent pour rendre des décisions.



La CSN: une grande famille de travailleurs québécois.

LA FEDERATION

Afin de pouvoir distribuer ses services plus efficacement la CSN s'est donné des structures qui regroupent des syndicats d'un même secteur ou d'une même région. Les syndicats de tout le Québec regroupés dans un même secteur d'activité forment une fédération. Il y a 11 fédérations à la CSN: métallurgie, pâtes et papier, commerce, construction... Et ce sont les délégués de chacun des syndicats affiliés à la fédération qui la dirigent et qui définissent son programme d'action. Ainsi par l'entremise de leur syndicat représenté, ce sont encore les membres qui contrôlent la fédération.

SON ROLE:

La fédération a pour but d'assurer à leurs syndicats affiliés: a) des services de négociation collective: renseignements, études, avocats, négociateurs, directeurs de grève, conseiller syndical.

b) des services d'application de la convention collective: aide aux agents de griefs, procureur pour le tribunal d'arbitrage, conseiller syndical.

c) des services d'éducation syndicale professionnelle, la fédération doit former et renseigner les agents de griefs

sur le code du travail et les procédures compliquées d'application du contrat de travail. De plus, la fédération organise des sessions d'études sur tout sujet d'intérêt professionnel. Par exemple pour les délégués chargés d'administrer des caisses de retraite, pour les trésoriers...

Voilà donc brièvement à quoi sert la fédération. Il est intéressant de noter, que ainsi les gars qui travaillent pour la fédération, ont ainsi une connaissance spécialisée dans le secteur du syndicat qu'ils desservent. Par exemple, un conseiller syndical en métallurgie peut être au courant plus facilement, de ce qui se passe dans les mines de l'Abitibi ou de la Gaspésie et faire profiter le syndicat des expériences des autres syndicats qui travaillent dans le même secteur.

En résumé on peut dire que les fédérations, les conseils centraux et la CSN elle-même, sont des banques de renseignements, des centres d'action, des réservoirs de moyens mis en commun et à la disposition de tous les syndicats affiliés.

**LA SEMAINE PROCHAINE:
LE CONSEIL CENTRAL**

**CHEZ NOUS
T'ES CHEZ VOUS
T'ES LIBRE**



**LE SYNDICAT DE
WESTINGHOUSE**